



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

- **Les résultats du deuxième trimestre de Rogers reflètent la qualité des services offerts et une saine croissance dans l'ensemble des secteurs.**
 - **Ajouts nets de 170 000 abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés, en hausse de 39 %; pour le premier semestre, ajouts nets de 265 000 abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés, en hausse de 41 % par rapport au premier semestre de 2022;**
 - **Sans-fil affiche des produits tirés des services en hausse de 7 % et un BAIIA ajusté en hausse de 9 %;**
 - **Total des produits tirés des services en hausse de 32 % et BAIIA ajusté en hausse de 38 %.**
- **L'intégration de Rogers et de Shaw se déroule plus rapidement que prévu et stimule la reprise de la croissance du secteur Cable et des services d'accès Internet.**
 - **Cable enregistre des produits tirés des services en hausse de 93 % et un BAIIA ajusté en hausse de 97 %;**
 - **Cable affiche une marge du BAIIA ajusté élevée de 51 %, en hausse de 100 points de base;**
 - **Ajouts nets de 25 000 abonnés pour les services d'accès Internet, la croissance interne s'améliorant partout au pays;**
 - **La société confirme ses prévisions concernant la réalisation de synergies d'au moins 200 millions de dollars en 2023 et de synergies de coût annualisées d'au moins 600 millions de dollars d'ici la fin du premier trimestre de 2024.**
- **La société amorce un processus de désendettement favorisé par la croissance du BAIIA ajusté et la gestion efficace du bilan, tout en continuant d'investir dans l'infrastructure de réseau et d'exploitation.**
 - **Le ratio d'endettement de 5,1 s'est amélioré depuis la réalisation de la transaction visant Shaw en avril 2023, grâce à la forte croissance du BAIIA ajusté; nous ciblons une autre réduction pour le ramener à 4,9 d'ici la fin de 2023;**
 - **Dépenses d'investissement de 1 079 millions de dollars et hausse de 24 % des dépenses d'investissement consacrées à l'infrastructure de réseau;**
 - **La société s'efforce de vendre des actifs non essentiels d'une valeur de 1 milliard de dollars;**
 - **Des changements ont été apportés au régime de réinvestissement des dividendes pour l'inclusion d'un escompte sur le cours et l'utilisation de nouvelles actions.**
- **Révisions à la hausse des perspectives pour 2023 reflétant la qualité des services offerts.**
 - **L'augmentation prévue des flux de trésorerie disponibles a été revue à la hausse et se situe désormais dans une fourchette de 2,2 milliards de dollars à 2,5 milliards de dollars, comparativement à la fourchette précédente de 2,0 milliards de dollars à 2,2 milliards de dollars;**
 - **L'augmentation de la croissance du BAIIA ajusté a été revue à la hausse et se situe désormais dans une fourchette de 33 % à 36 %, comparativement à la fourchette précédente de 31 % à 35 %.**

Principaux résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Total des produits	5 046	3 868	30	8 881	7 487	19
Total des produits tirés des services	4 534	3 443	32	7 848	6 639	18
BAIIA ajusté ¹	2 190	1 592	38	3 841	3 131	23
Bénéfice net ²	109	409	(73)	620	801	(23)
Résultat net ajusté ¹	544	463	56	1 097	925	19
Bénéfice dilué par action ²	0,20 \$	0,76 \$	(74)	1,19 \$	1,57 \$	(24)
Résultat par action dilué ajusté ¹	1,02 \$	0,86 \$	19	2,11 \$	1,81 \$	17
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 635	1 319	24	2 088	2 132	(2)
Flux de trésorerie disponibles ¹	476	344	38	846	859	(2)

¹ Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de gestion du capital. Le résultat par action dilué ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Le résultat net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et est une composante du résultat par action dilué ajusté. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, disponible à www.sedarplus.ca, et du présent communiqué pour en savoir plus sur chacune de ces mesures. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés.

² L'importante diminution du bénéfice net et du bénéfice dilué par action rend compte de l'augmentation permanente de 0,5 milliard de dollars du montant trimestriel des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découlant des actifs acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw d'une valeur de 26 milliards de dollars réalisée le 3 avril 2023. Dans le calcul du résultat net ajusté et du résultat par action ajusté, nous avons exclu les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 0,2 milliard de dollars liés à l'écart d'évaluation des ces immobilisations.

« Nous avons dégagé d'excellents résultats au deuxième trimestre et nos principales activités ont poursuivi leur essor de façon remarquable, a déclaré Tony Staffieri, président et chef de la direction. Nous avons rehaussé nos prévisions pour l'exercice et j'ai le plaisir d'annoncer que l'intégration avec Shaw se déroule plus vite que prévu. Nous sommes fiers qu'un nombre croissant de Canadiens choisissent Rogers alors que nous investissons dans le service à la clientèle et les réseaux en vue de réaliser une croissance à long terme. »

Transaction visant Shaw

Le 3 avril 2023, après avoir obtenu toutes les approbations réglementaires requises et après la clôture de la Transaction visant Freedom (définie ci-après), nous avons acquis la totalité des actions participatives de catégorie A et des actions participatives sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation (collectivement, les « actions de Shaw ») de Shaw Communications Inc. (« Shaw ») (la « transaction visant Shaw ») pour une contrepartie totale de 20,5 milliards de dollars, qui comprend :

- un montant de 19 milliards de dollars en trésorerie (soit un montant de 13 milliards de dollars en trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions et un emprunt de 6 milliards de dollars aux termes de notre facilité de crédit à terme non renouvelable de 6 milliards de dollars);
- un montant d'environ 1,5 milliard de dollars au moyen de l'émission de 23,6 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de catégorie B de RCI (en fonction du cours des actions sans droit de vote de catégorie B de Rogers de 61,33 \$ à l'ouverture, le 3 avril 2023).

Nous avons aussi repris une dette d'environ 2,9 milliards de dollars, après déduction de la trésorerie et de la contrepartie reçue dans le cadre de la Transaction visant Freedom, le 3 avril.

La transaction visant Shaw a été réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Alberta).

Le 3 avril 2023, les actions en circulation de Freedom Mobile Inc. (« Freedom »), filiale de Shaw, ont été vendues à Vidéotron ltée (« Vidéotron »), filiale de Québecor inc. (« Québecor ») (la « Transaction visant Freedom »). La Transaction visant Freedom a pris effet aux termes d'une convention intervenue le 12 août 2022 entre Rogers, Shaw, Québecor et Vidéotron, qui prévoyait la cession de toute la clientèle des services sans-fil et Internet de la marque Freedom, ainsi que de la totalité de l'infrastructure, des licences d'utilisation du spectre et des points de vente qui lui appartiennent. La transaction visant Freedom ne prévoyait pas la vente des abonnés au service sans-fil de Shaw. Ainsi, ces abonnés relèvent encore des activités de Shaw acquises par Rogers.

Le 3 avril 2023, après la conclusion de la transaction visant Shaw, Shaw Communications Inc. a fusionné avec RCI. Par suite de la fusion, RCI est devenue l'émetteur et a pris en charge toutes les obligations de Shaw en vertu de l'acte de fiducie régissant les billets de premier rang en cours de Shaw, d'un principal total de 4,55 milliards de dollars au 3 avril 2023. Par suite de cette prise en charge, les billets de premier rang ont maintenant égalité de rang avec les autres débetures et billets de premier rang, ainsi qu'avec les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de RCI. En lien avec la transaction visant Shaw, RCCI a fourni une garantie relative aux obligations de paiement de Shaw aux termes de ces billets de premier rang.

Approbation des autorités de réglementation

Le 31 mars 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a approuvé le transfert des licences de spectre de Freedom à Vidéotron, après quoi la transaction visant Freedom s'est concrétisée le 3 avril 2023. Dans le cadre du processus d'approbation des autorités de réglementation, nous avons convenu de certains engagements ayant force exécutoire avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada »), lesquels sont décrits à la rubrique « Évolution de la réglementation ».

Activités acquises de Shaw

Les activités de Shaw que nous avons acquises comprennent la prestation de services de télécommunications par câble, de vidéo par satellite, de réseau de données aux consommateurs, aux entreprises ainsi qu'aux entités du secteur public en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (l'« Ouest canadien »). Les principaux produits qu'offre Shaw sont les services Internet (par le réseau Fibre+), les services vidéo (par Total TV et par Shaw Direct), les services de téléphonie résidentielle ainsi que les services de sans-fil (par Shaw Mobile aux consommateurs de la Colombie-Britannique et de l'Alberta). Après la clôture, nous avons cessé de vendre des services de la marque Shaw Mobile à de nouveaux clients. Ces services sont toujours offerts par Rogers aux clients existants de Shaw Mobile.

La société Rogers et Shaw issue du regroupement a la portée, les actifs et les moyens lui permettant d'investir comme jamais dans des réseaux à large bande sans-fil et filaire, de mettre au point et développer de nouveaux services de télécommunications, et d'offrir un plus grand choix aux consommateurs et aux entreprises d'ici. Le regroupement a eu pour effet d'accélérer le déploiement d'un service 5G crucial dans l'Ouest canadien, des régions rurales aux grandes villes, et ce, plus rapidement que ce qu'auraient pu accomplir seules les deux entreprises, grâce au regroupement de leur expertise et de leurs actifs.

Les résultats des activités liées aux services filaires de Shaw sont inclus dans notre secteur Cable et les résultats des activités acquises de Shaw Mobile sont inclus dans notre secteur Sans-fil depuis la date de l'acquisition, conformément aux définitions de nos secteurs à présenter.

Les principales catégories d'actifs acquis, ainsi que les justes valeurs attribuées de façon préliminaire à chacune d'entre elles, sont les suivantes : immobilisations corporelles (7,5 milliards de dollars) et immobilisations incorporelles (6,3 milliards de dollars, essentiellement composées de relations clients). Nous avons comptabilisé de façon préliminaire un goodwill de 12,3 milliards de dollars en lien avec l'acquisition. La comptabilisation de ces actifs donnera lieu à une augmentation significative et permanente des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Nous nous attendons également à une augmentation significative des charges financières en raison du financement engagé en vue de l'acquisition et de l'acquisition de la dette à long terme de Shaw. Se reporter à la rubrique « Revue de la performance consolidée » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 pour en savoir plus à ce sujet.

Par ailleurs, les synergies de coût ciblées, ainsi que la croissance interne des produits tirés des services et du bénéfice, devraient donner lieu à une augmentation compensatoire, significative et permanente de notre BAIIA ajusté et de notre bénéfice net.

Objectifs financiers

Compte tenu de la qualité des services offerts au premier semestre de l'exercice, nous avons ajusté nos fourchettes prévisionnelles consolidées relativement au BAIIA ajusté et aux flux de trésorerie disponibles pour l'ensemble de l'exercice 2023, par rapport aux fourchettes fournies le 31 mars 2023. Nos fourchettes prévisionnelles relativement au total des produits tirés des services et aux dépenses d'investissement pour l'ensemble de l'exercice 2023 n'ont pas changé. Les fourchettes prévisionnelles mises à jour pour 2023 sont présentées ci-dessous.

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Résultats réels de 2022	Fourchettes prévisionnelles au 31 mars 2023 ^{1,2}	Fourchettes prévisionnelles mises à jour au 26 juillet 2023 ^{1,2}
Total des produits tirés des services	13 305	Augmentation de 26 % à 30 %	Augmentation de 26 % à augmentation de 30 %
BAIIA ajusté	6 393	Augmentation de 31 % à 35 %	Augmentation de 33 % à augmentation de 36 %
Dépenses d'investissement ³	3 075	3 700 à 3 900	3 700 à 3 900
Flux de trésorerie disponibles	1 773	2 000 à 2 200	2 200 à 2 500

¹ Les fourchettes prévisionnelles présentées en pourcentages correspondent aux pourcentages d'augmentation par rapport aux résultats de l'exercice 2022 complet.

² Les fourchettes prévisionnelles présentées tiennent compte des résultats des activités de Shaw acquises à compter de la date de clôture, le 3 avril 2023.

³ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation du spectre, des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation ou des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Nos prévisions, y compris les diverses hypothèses qui les sous-tendent, sont prospectives et devraient être lues de concert avec la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » du présent communiqué (y compris les hypothèses significatives mentionnées à la rubrique « Hypothèses clés qui sous-tendent nos prévisions pour l'exercice 2023 au complet »), de même qu'avec notre rapport de gestion annuel de 2022 et les informations connexes concernant les hypothèses, les facteurs et les risques économiques, concurrentiels, juridiques et réglementaires qui pourraient faire en sorte que nos résultats financiers et nos résultats opérationnels futurs réels diffèrent de ceux prévus à l'heure actuelle.

Contexte d'exploitation et faits saillants stratégiques

Nos cinq objectifs guident nos actions et les décisions que nous prenons lorsque nous poursuivons l'amélioration de nos activités opérationnelles et investissons au moment opportun pour faire croître nos principales activités et procurer une valeur supérieure à nos actionnaires. Certains points importants du trimestre sont présentés ci-après.

Bâtir les plus gros et les meilleurs réseaux au pays

- Nous avons signé des ententes exclusives avec SpaceX et Lynk Global afin d'offrir la couverture téléphonique par satellite au Canada.
- Nous avons annoncé des plans de modernisation et d'expansion du réseau cellulaire dans le métro de Toronto dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de BAI Communications (BAI Canada) le 24 avril 2023.
- Nous avons continué d'étendre le réseau 5G le plus important au pays au 30 juin 2023, qui rejoint maintenant plus de 2 100 collectivités.
- Nous avons effectué des dépenses d'investissement de plus de 1 milliard de dollars, dont plus de 55 % ont été affectées à l'infrastructure de nos réseaux sans fil et filaire.

Offrir des produits et services fiables et conviviaux

- Nous avons lancé un service de commande en ligne qui permet aux clients de recevoir l'appareil de leur choix directement à la maison.
- Nous avons lancé notre programme « Nous parlons votre langue » dans tous les magasins de vente au détail afin de servir nos clients dans la langue de leur choix.
- Nous avons modifié notre politique relative au crédit à l'intention des nouveaux clients afin que ceux-ci puissent plus facilement activer plusieurs lignes et avoir plus de choix en matière d'appareils intelligents.

Être le premier choix pour les Canadiens

- Nous avons attiré 170 000 abonnés nets aux services de téléphonie mobile postpayés, ce qui représente une hausse par rapport à 122 000 l'an dernier.
- Nous avons lancé de nouveaux forfaits 5G à 55 \$ par mois afin de rendre la 5G accessible à plus de Canadiens.
- Nous avons attiré près de 20 % de plus d'amateurs aux parties à domicile des Blue Jays de Toronto.

Être une société nationale forte qui investit au Canada

- Nous avons réalisé avec succès la transaction historique visant Shaw le 3 avril 2023.
- Nous avons rapatrié les postes de service à la clientèle afin de nous assurer que chaque appel téléphonique et interaction en ligne avec les membres de la clientèle soit traité par un spécialiste des solutions client travaillant au Canada.
- Nous avons fait un don de 1 million de dollars au Fonds de secours pour les incendies de 2023 en Alberta.

Être le chef de file de la croissance dans notre industrie

- Nous avons dégagé des produits tirés des services totalisant 4 534 millions de dollars, en hausse de 32 %, un BAIIA ajusté de 2 190 millions de dollars, en hausse de 38 %, et un bénéfice net de 109 millions de dollars, en baisse de 73 %.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 476 millions de dollars et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 1 635 millions de dollars.
- Nous avons rehaussé nos prévisions pour l'exercice 2023 au complet en ce qui a trait au BAIIA ajusté et aux flux de trésorerie disponibles.

Faits saillants financiers trimestriels

Produits

Le total des produits et le total des produits tirés des services ont progressé de 30 % et de 32 %, respectivement, pour le trimestre à l'étude, sous l'effet principalement de la croissance des produits des secteurs Cable et Sans-fil.

Les produits tirés des services de Sans-fil ont augmenté de 7 % pour le trimestre considéré, sous l'effet principalement de l'incidence cumulative de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile et des produits liés aux abonnés de Shaw Mobile découlant de notre acquisition de Shaw. Les produits tirés du matériel de Sans-fil ont augmenté de 20 % en raison surtout d'une migration continue vers des appareils à valeur plus élevée et de l'augmentation du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

Les produits tirés des services de Cable ont augmenté de 93 % pour le trimestre à l'étude, en raison de notre acquisition de Shaw.

Les produits de Media ont augmenté de 4 % pour le trimestre à l'étude, du fait de la hausse des produits provenant des événements sportifs, surtout ceux liés aux Blue Jays de Toronto.

BAIIA ajusté et marges

Le BAIIA ajusté consolidé a augmenté de 38 % pour le trimestre à l'étude, et la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 220 points de base sous l'effet principalement de meilleures synergies et de gains d'efficience.

Le BAIIA ajusté de Sans-fil a augmenté de 9 %, en raison surtout de l'effet de l'augmentation des produits susmentionnée. La marge du BAIIA ajusté s'est donc établie à 63,6 %.

Le BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 97 %, en raison de de l'effet de l'augmentation des produits susmentionnée et de la réalisation des synergies de coûts liées aux activités d'intégration. La marge du BAIIA ajusté s'est donc établie à 51,0 %.

Le BAIIA ajusté de Media a augmenté de 2 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, principalement sous l'effet de la hausse des produits susmentionnée, en partie contrebalancée par l'augmentation de la masse salariale des joueurs des Blue Jays de Toronto.

Bénéfice net et résultat net ajusté

Le bénéfice net pour le trimestre à l'étude a diminué de 73 %, en raison surtout de la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, de l'augmentation des frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charge se rapportant principalement à l'acquisition de Shaw et aux activités liées à l'intégration, ainsi que de l'augmentation des charges financières, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par la progression du BAIIA ajusté. Le résultat net ajusté³ a augmenté de 17 % pour le trimestre à l'étude, du fait principalement de la hausse du BAAI ajusté.

Flux de trésorerie et liquidités disponibles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons dégagé des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles de 1 635 millions de dollars (1 319 millions de dollars en 2022), la hausse découlant principalement de l'augmentation du BAIIA ajusté. Nous avons également dégagé des flux de trésorerie disponibles de 476 millions de dollars (344 millions de dollars en 2022), en hausse de 38 %, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement et des intérêts sur la dette à long terme.

Au 30 juin 2023, nos liquidités disponibles⁴ se chiffraient à 5,1 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022), dont 0,4 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et une somme globale de 4,8 milliards de dollars de fonds accessibles au moyen de nos facilités de crédit bancaire et autres facilités.

³ Avec prise d'effet au cours du trimestre, le résultat net ajusté exclut les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à l'écart d'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles en lien avec la transaction visant Shaw. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Les liquidités disponibles et le ratio d'endettement sont des mesures de la gestion du capital. Le ratio d'endettement pro forma est un ratio non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma est une mesure financière non conforme aux PCGR et est une composante du ratio d'endettement pro forma. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, disponible à www.sedarplus.ca, pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 pour obtenir un rapprochement des liquidités disponibles.

Par suite de la clôture de la transaction visant Shaw au cours du trimestre, notre ratio d'endettement a augmenté pour s'établir à 5,1⁴ au 30 juin 2023. Ce ratio a été calculé sur une base ajustée pour inclure le BAIIA ajusté des 12 derniers mois de l'entité issue du regroupement de Rogers et de Shaw comme si la transaction visant Shaw avait eu lieu au début de la période des 12 derniers mois. S'il avait été calculé selon les chiffres présentés sans tenir compte de l'ajustement susmentionné, notre ratio d'endettement^{3,4} au 30 juin 2023 aurait été de 6,2 (3,3 au 31 décembre 2023).

Nous avons aussi versé aux actionnaires des dividendes de 252 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et déclaré un dividende de 0,50 \$ par action le 25 juillet 2023. Au troisième trimestre, nous avons l'intention de modifier notre régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») afin i) d'offrir un modeste escompte sur le cours de l'action lors du réinvestissement de dividendes et ii) de permettre l'émission de nouvelles actions pour le règlement des dividendes réinvestis aux termes du RRD.

À propos de Rogers

Rogers est l'entreprise canadienne qui occupe la position de chef de file dans les domaines du sans-fil, du câble et des médias. Elle offre la connectivité et des services de divertissement aux particuliers et aux entreprises partout au pays. Les actions de Rogers sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles RCI.A et RCI.B et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole RCI.

Relations avec les investisseurs

Paul Carpino
647 435-6470
paul.carpino@rci.rogers.com

Relations avec les médias

Sarah Schmidt
647 643-6397
sarah.schmidt@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats du deuxième trimestre de 2023 à l'intention de la communauté financière se tiendra :

- le 26 juillet 2023,
- à 8 h, heure de l'Est,
- à l'adresse investisseurs.rogers.com,
- les médias pourront participer à titre d'auditeurs seulement.

Une rediffusion sera présentée à l'adresse investisseurs.rogers.com pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence. En outre, les investisseurs sont priés de noter que la direction de Rogers fait à l'occasion des allocutions lors de conférences de sociétés de courtage à l'intention des investisseurs. La plupart du temps, ces conférences sont diffusées sur le Web et lorsqu'il y a une webdiffusion, les liens sont offerts sur le site Web de Rogers, à l'adresse investisseurs.rogers.com.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez plus de renseignements à notre sujet sur notre site Web (investisseurs.rogers.com), sur SEDAR+ (sedarplus.ca) et sur EDGAR (sec.gov); vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites Web en question ou sur des sites Web liés et tout autre site Web mentionné aux présentes ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

Vous pouvez également visiter la page investisseurs.rogers.com pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, pour consulter nos rapports sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

À propos du présent communiqué

Le présent communiqué présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le deuxième trimestre de 2023 (les « états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 ») et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, avec notre rapport de gestion annuel de 2022, avec nos états financiers consolidés audités annuels de 2022 et les notes y afférentes, lesquels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR+, à sedarplus.ca ou sur EDGAR, à sec.gov, respectivement.

Avec prise d'effet au trimestre considéré, nous avons rétrospectivement modifié nos définitions i) du résultat net ajusté et ii) de la dette nette ajustée. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent communiqué et de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 pour en savoir plus à ce sujet.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2022.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Tous les montants présentés en dollars dans le présent communiqué sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et ils n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent communiqué est daté du 25 juillet 2023 et a été approuvé à cette date par le comité d'audit et de risque du conseil d'administration de RCI (le « conseil »). Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Nous sommes inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent communiqué, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « deuxième trimestre » désignent le trimestre clos le 30 juin 2023, l'expression « premier trimestre » désigne le trimestre clos le 31 mars 2023 et les expressions « premier semestre », « semestre considéré » et « semestre à l'étude » s'entendent du semestre clos le 30 juin 2023, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait à la période correspondante de 2022 ou au 31 décembre 2022, selon le cas.

Les marques de commerce apparaissant dans le présent communiqué appartiennent à Rogers Communications Inc. ou à une société de son groupe ou sont utilisées sous licence par celles-ci. Des marques de commerce d'autres parties y sont également mentionnées. Les marques de commerce mentionnées dans le présent communiqué peuvent apparaître sans le symbole ^{MC}. © 2023 Rogers Communications

Secteurs à présenter

Nous présentons nos résultats opérationnels selon trois secteurs à présenter. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et autres services vidéo (vidéo), les services par satellite et les services de téléphonie (téléphonie résidentielle) et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de médias, notamment dans les domaines du sport et du divertissement, de la télédiffusion, de la radiodiffusion, des chaînes spécialisées, des multiplateformes d'achat et du numérique.

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive RCCI et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. À la suite de la transaction visant Shaw, certains aspects des activités du secteur Cable sont aussi exploités par Shaw Cablesystems, G.P. Shaw Telecom G.P. et Shaw Satellite G.P. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits						
Sans-fil	2 424	2 212	10	4 770	4 352	10
Cable	2 013	1 041	93	3 030	2 077	46
Media	686	659	4	1 191	1 141	4
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(77)	(44)	75	(110)	(83)	33
Produits	5 046	3 868	30	8 881	7 487	19
Total des produits tirés des services ¹	4 534	3 443	32	7 848	6 639	18
BAIIA ajusté						
Sans-fil	1 222	1 118	9	2 401	2 203	9
Cable	1 026	520	97	1 583	1 071	48
Media	4	2	100	(34)	(64)	(47)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(62)	(48)	29	(109)	(79)	38
BAIIA ajusté	2 190	1 592	38	3 841	3 131	23
Marge du BAIIA ajusté ²	43,4 %	41,2 %	2,2 pts	43,2 %	41,8 %	1,4 pt
Bénéfice net	109	409	(73)	620	801	(23)
Bénéfice de base par action	0,21 \$	0,81 \$	(74)	1,20 \$	1,59 \$	(25)
Bénéfice dilué par action	0,20 \$	0,76 \$	(74)	1,19 \$	1,57 \$	(24)
Résultat net ajusté ²	544	463	56	1 097	925	19
Résultat par action de base ajusté ²	1,03 \$	0,92 \$	12	2,12 \$	1,83 \$	16
Résultat par action dilué ajusté	1,02 \$	0,86 \$	19	2,11 \$	1,81 \$	17
Dépenses d'investissement	1 079	778	39	1 971	1 427	38
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 635	1 319	24	2 088	2 132	(2)
Flux de trésorerie disponibles	476	344	38	846	859	(2)

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² La marge du BAIIA ajusté est une mesure financière complémentaire. Le résultat par action de base ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Le résultat net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et une composante du résultat par action de base ajusté. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, disponible au www.sedarplus.ca, pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de chacune de ces mesures.

Résultats de nos secteurs à présenter

SANS-FIL

Résultats financiers de sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	1 920	1 791	7	3 756	3 514	7
Produits tirés du matériel	504	421	20	1 014	838	21
Produits	2 424	2 212	10	4 770	4 352	10
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	501	437	15	1 009	863	17
Autres charges opérationnelles	701	657	7	1 360	1 286	6
Charges opérationnelles	1 202	1 094	10	2 369	2 149	10
BAlIA ajusté	1 222	1 118	9	2 401	2 203	9
Marge du BAlIA ajusté ¹	63,6 %	62,4 %	1,2 pt	63,9 %	62,7 %	1,2 pt
Dépenses d'investissement	458	457	–	910	794	15

¹ Calculée à l'aide des produits tirés des services.

Résultats d'abonnements de sans-fil ¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition et les PMPA des services de téléphonie mobile)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Services de téléphonie mobile postpayés ^{2,3}						
Ajouts bruts d'abonnés	430	303	127	748	557	191
Ajouts nets d'abonnés	170	122	48	265	188	77
Total des abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés ⁴	10 107	9 035	1 072	10 107	9 035	1 072
Attrition (mensuelle)	0,87 %	0,68 %	0,19 pt	0,83 %	0,69 %	0,14 pt
Services de téléphonie mobile prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	231	197	34	448	348	100
(Réductions) ajouts nets d'abonnés	(5)	55	(60)	(13)	39	(52)
Total des abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés ⁴	1 242	1 205	37	1 242	1 205	37
Attrition (mensuelle)	6,33 %	4,05 %	2,28 pts	6,14 %	4,43 %	1,71 pt
PMPA des services de téléphonie mobile (mensuels) ⁵	56,79 \$	58,83 \$	(2,04) \$	57,17 \$	58,02 \$	(0,85) \$

¹ Le nombre d'abonnés et le taux d'attrition sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le 3 avril 2023, nous avons acquis quelques 501 000 abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés lors de notre acquisition de Shaw. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans les soldes au 30 juin 2023.

³ Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2023, nous avons ajusté le nombre de nos abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés afin d'en retirer 51 000 abonnés se rapportant à un client de gros.

⁴ À la clôture de la période.

⁵ Les PMPA des services de téléphonie mobile sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, disponible au www.sedarplus.ca, pour en savoir plus sur cette mesure.

Produits tirés des services

La hausse de 7 % des produits tirés des services au cours du trimestre considéré et du premier semestre est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence cumulative de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile au cours de la dernière année;
- l'incidence des abonnés de Shaw Mobile acquis dans le cadre de la transaction visant Shaw en avril 2023.

Pour le semestre à l'étude, la hausse rend également compte de l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance liée à l'augmentation des déplacements.

La diminution des PMPA des services de téléphonie mobile pour le trimestre à l'étude découle essentiellement d'une plus grande proportion de forfaits à faible coût par suite de notre acquisition de Shaw Mobile.

Pour les services postpayés, la hausse des ajouts bruts et nets d'abonnés pour le trimestre et le semestre considérés est attribuable à la performance au chapitre des ventes et à la satisfaction de la clientèle dans un marché canadien en croissance.

Produits tirés du matériel

La hausse de 20 % des produits tirés du matériel pour le trimestre considéré et de 21 % pour le semestre à l'étude découle des éléments suivants :

- la migration continue vers des appareils à valeur plus élevée;
- l'augmentation des rehaussements d'appareils par les clients déjà abonnés;
- l'augmentation du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils; facteurs contrebalancés en partie par
- l'activité promotionnelle.

Charges opérationnelles

Coût du matériel

La hausse de 15 % du coût du matériel pour le trimestre considéré et de 17 % pour le premier semestre s'explique par les variations des produits tirés du matériel susmentionnées.

Autres charges opérationnelles

L'augmentation de 7 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre à l'étude et de 6 % pour le premier semestre s'explique principalement par les éléments suivants :

- l'augmentation des coûts liés à la hausse des produits et aux ajouts d'abonnés, y compris ceux tirés des services d'itinérance et des commissions;
- les investissements affectés au service à la clientèle; facteurs contrebalancés en partie par
- les gains d'efficacité.

BAlIA ajusté

L'augmentation de 9 % du BAlIA ajusté au cours du trimestre considéré et du premier semestre est le résultat des variations des produits et des charges susmentionnées.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	2 005	1 037	93	3 011	2 067	46
Produits tirés du matériel	8	4	100	19	10	90
Produits	2 013	1 041	93	3 030	2 077	46
Charges opérationnelles	987	521	89	1 447	1 006	44
BAlIA ajusté	1 026	520	97	1 583	1 071	48
Marge du BAlIA ajusté	51,0 %	50,0 %	1,0 pt	52,2 %	51,6 %	0,6 pt
Dépenses d'investissement	538	269	100	857	525	63

Résultats d'abonnements de Cable ¹

(en milliers, sauf les PMPC et la pénétration)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Foyers branchés ^{2,3}	9 815	4 755	5 060	9 815	4 755	5 060
Relations clients						
Ajouts nets d'abonnés	5	14	(9)	6	19	(13)
Total des relations clients ^{2,3}	4 787	2 603	2 184	4 787	2 603	2 184
PMPC (mensuels) ⁴	139,68 \$	133,15 \$	6,53 \$	142,18 \$	133,01 \$	9,17 \$
Pénétration ²	48,8 %	54,7 %	(5,9) pts	48,8 %	54,7 %	(5,9) pts
Services d'accès Internet de détail						
Ajouts nets d'abonnés	25	26	(1)	39	39	–
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet de détail ^{2,3}	4 284	2 271	2 013	4 284	2 271	2 013
Services vidéo						
Ajouts nets d'abonnés	12	21	(9)	4	35	(31)
Nombre total d'abonnés aux services vidéo ²	2 732	1 528	1 204	2 732	1 528	1 204
Service de domotique						
Réductions nettes d'abonnés	(4)	(3)	(1)	(9)	(7)	(2)
Nombre total d'abonnés au service de domotique ²	92	106	(14)	92	106	(14)
Services de téléphonie résidentielle						
Réductions nettes d'abonnés	(29)	(18)	(11)	(42)	(40)	(2)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle ^{2,3}	1 684	872	812	1 684	872	812

¹ Les résultats relatifs aux abonnés sont un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Le 3 avril 2023, nous avons acquis quelque 1 961 000 abonnés aux services d'accès Internet de détail, 1 203 000 abonnés aux services vidéo, 890 000 abonnés aux services de téléphonie résidentielle, 4 935 000 foyers branchés et 2 191 000 relations clients lors de la transaction visant Shaw. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans les soldes au 30 juin 2023. Les abonnés aux services par satellite ne sont pas pris en compte dans les données relatives au nombre d'abonnés, aux foyers branchés et aux relations clients.

⁴ Les PMPC sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, disponible au www.sedarplus.ca, pour en savoir plus sur cette mesure.

Produits tirés des services

L'augmentation de 93 % des produits tirés des services pour le trimestre considéré et de 46 % pour le premier semestre découle des facteurs suivants :

- les produits d'environ 1 milliard de dollars liés à notre acquisition de Shaw; contrebalancés en partie par
- l'accroissement continu de l'activité promotionnelle concurrentielle.

La progression des PMPC pour le trimestre à l'étude et le premier semestre a principalement été le résultat de l'acquisition de Shaw.

Charges opérationnelles

L'augmentation de 89 % des charges opérationnelles pour le trimestre considéré et de 44 % pour le premier semestre est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- notre acquisition de Shaw; contrebalancée en partie par la réalisation de synergies de coûts liées aux activités d'intégration;
- les investissements dans le service à la clientèle.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a augmenté de 97 % au cours du trimestre considéré et de 48 % au cours du premier semestre en raison des variations des produits tirés des services et des charges susmentionnées.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Produits	686	659	4	1 191	1 141	4
Charges opérationnelles	682	657	4	1 225	1 205	2
BAlIA ajusté	4	2	100	(34)	(64)	(47)
Marge du BAlIA ajusté	0,6 %	0,3 %	0,3 pt	(2,9) %	(5,6) %	2,7 pts
Dépenses d'investissement	43	19	126	104	41	154

Produits

Les produits ont progressé de 4 % au cours du trimestre considéré et du premier semestre en raison des facteurs suivants :

- la hausse des produits provenant des événements sportifs, surtout ceux liés aux Blue Jays de Toronto; en partie contrebalancés par
- la baisse des produits tirés de la publicité dans toutes les divisions;
- la baisse des produits de Today's Shopping Choice attribuable au recul de la demande.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 4 % au cours du trimestre considéré et de 2 % au cours du premier semestre, en raison de l'incidence des facteurs suivants :

- l'accroissement de la masse salariale des joueurs des Blue Jays de Toronto; en partie contrebalancé par
- la diminution des coûts de Today's Shopping Choice découlant de la baisse de ses produits.

BAlIA ajusté

L'augmentation du BAlIA ajusté pour le trimestre et le premier semestre est le résultat des variations des produits et des charges expliquées ci-dessus.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	Variation en %	2023	2022	Variation en %
Sans-fil	458	457	–	910	794	15
Cable	538	269	100	857	525	63
Media	43	19	126	104	41	154
Siège social	40	33	21	100	67	49
Dépenses d'investissement ¹	1 079	778	39	1 971	1 427	38
Intensité du capital ²	21,4 %	20,1 %	1,3 pt	22,2 %	19,1 %	3,1 pts

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre, des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation ni des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

² L'intensité du capital est une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, disponible au www.sedarplus.ca, pour en savoir plus sur cette mesure.

L'un de nos objectifs est de bâtir les plus gros et les meilleurs réseaux au pays. Dans le cadre de nos efforts continus pour atteindre cet objectif, nous prévoyons investir beaucoup plus dans nos réseaux filaires et sans fil cette année qu'au cours des derniers exercices. Au cours de l'exercice considéré, nous allons poursuivre le déploiement de notre réseau 5G (le réseau 5G le plus vaste au Canada au 30 juin 2023) partout au pays, y compris dans le cadre de notre engagement d'étendre la couverture partout dans l'Ouest canadien. Nous allons également continuer d'investir dans les déploiements de fibre optique, notamment la technologie de fibre optique jusqu'au domicile, dans notre réseau de câblodistribution, et dans l'expansion de la zone de couverture de notre réseau afin de rejoindre plus de foyers et d'entreprises, y compris les collectivités rurales, éloignées et autochtones. Nous allons continuer d'affecter nos dépenses d'investissement à la consolidation de la résilience de nos réseaux et continuerons à faire d'importants investissements dans nos réseaux pour renforcer nos systèmes technologiques, augmenter la stabilité du réseau pour nos clients et améliorer nos tests.

Ces investissements renforceront la résilience et la stabilité du réseau et nous aideront à combler les lacunes dans le domaine numérique en étendant davantage notre réseau aux régions rurales et mal desservies dans le cadre de divers programmes et projets.

Sans-fil

Pour le trimestre considéré, les dépenses d'investissement de Sans-fil sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des dépenses d'investissement de Sans-fil pour le premier semestre découle de l'accroissement des investissements consacrés à la mise à niveau et à l'expansion de notre réseau sans fil. Le déploiement actuel du spectre de 3 500 MHz accroît considérablement la capacité et la résilience de nos travaux antérieurs de déploiement de la 5G sur la bande de spectre de 600 MHz.

Cable

L'augmentation des dépenses d'investissement de Cable pour le trimestre et le semestre à l'étude reflète notre acquisition de Shaw ainsi que les investissements continus dans notre infrastructure et son expansion, comme les déploiements additionnels de fibre optique visant à étendre nos réseaux de distribution par fibre optique jusqu'au domicile. Les mises à niveau viendront réduire le nombre de foyers branchés par nœud et intégreront les technologies les plus récentes qui contribueront à procurer plus de bande passante et une expérience client encore plus cohérente, à mesure que nous réalisons notre plan d'action visant le service résidentiel branché, lequel vise l'expansion de notre territoire de desserte et des mises à niveau de notre plateforme DOCSIS 3.1 vers la technologie DOCSIS 4.0 afin d'offrir une résilience et une stabilité de réseau plus grandes ainsi que des vitesses de téléchargement accrues au fil du temps.

Media

L'augmentation des dépenses d'investissement de Media au cours du trimestre et du semestre à l'étude découle essentiellement de la hausse des dépenses consacrées à l'infrastructure du stade des Blue Jays dans le cadre des travaux de rénovation du Centre Rogers en vue de rehausser l'expérience des spectateurs.

Siège social

L'augmentation des dépenses d'investissement du siège social pour le trimestre et le semestre à l'étude découle de la hausse des investissements dans l'infrastructure de nos technologies de l'information.

Intensité du capital

L'intensité du capital a augmenté pour trimestre et le semestre à l'étude par suite de la hausse des dépenses d'investissement dont il est question ci-dessus, en partie compensée par la hausse des produits.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 9 mars 2023 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2022. Les modifications importantes concernant la réglementation survenue depuis cette date sont décrites ci-après.

Examen de la transaction visant Shaw par ISDE Canada

Le 31 mars 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a approuvé le transfert des licences de spectre de Freedom à Vidéotron, après quoi la Transaction visant Freedom a été conclue le 3 avril 2023.

Dans le cadre du processus d'approbation des autorités de réglementation, nous avons convenu de certains engagements ayant force exécutoire avec ISDE Canada, ce qui reflète les engagements que nous avons pris lorsque la transaction visant Shaw a été annoncée, notamment :

- investir 1 milliard de dollars sur cinq ans pour connecter des collectivités rurales et éloignées ainsi que des communautés autochtones dans l'Ouest canadien et pour régler plus rapidement des lacunes en matière de connectivité essentielle dans les régions mal desservies, comme offrir des services d'accès Internet à large bande là où des services d'accès Internet à large bande avec une vitesse de téléchargement de 50 mégabits par seconde (Mb/s) et une vitesse de téléversement de 10 Mb/s ne sont pas disponibles actuellement, et offrir un réseau sans-fil pour les services 5G là où les services mobiles utilisant les réseaux de technologie d'évolution à long terme (long-term evolution ou « LTE ») ne sont pas disponibles;
- investir 2,5 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer et étendre le réseau 5G dans l'Ouest canadien ainsi que 3 milliards de dollars sur cinq ans pour des investissements additionnels dans le réseau, les services et la technologie, dont l'expansion de notre réseau Câble;
- élargir notre programme Branché sur le succès afin d'offrir un service d'accès Internet à haute vitesse et à faible coût aux Canadiens à faible revenu dans l'Ouest canadien et lancer un nouveau volet à notre programme Branché sur le succès afin d'offrir un service sans-fil abordable à l'échelle du pays aux Canadiens à faible revenu, faisant en sorte que le programme Branché sur le succès sera offert à plus de 2,5 millions de ménages canadiens admissibles dans les cinq prochaines années;
- maintenir une forte présence dans l'Ouest canadien par la création d'au moins 3 000 nouveaux emplois dans les cinq prochaines années (et conserver ces emplois jusqu'au dixième anniversaire de la clôture), et conserver un siège social dans l'Ouest canadien, soit à Calgary, pour au moins dix ans;
- continuer d'offrir des forfaits sans-fil aux abonnés existants de Shaw Mobile à la date de clôture qui sont assortis des mêmes conditions (dont l'admissibilité) que les forfaits qui étaient offerts par Shaw Mobile à la date de clôture, pour les cinq prochaines années.

Nous rendrons compte de l'évolution de chacun de nos engagements une fois l'an, jusqu'à ce que ces engagements aient été honorés ou jusqu'à 10 ans après la date de clôture de la transaction visant Shaw, selon la première éventualité, notamment en publiant un rapport sur notre site Web. Advenant le cas où un élément important relatif à l'un ou l'autre des engagements susmentionnés ne soit pas respecté, nous pourrions être dans l'obligation de verser une somme de 100 millions de dollars par année (jusqu'à concurrence de 1 milliard de dollars) à ISDE Canada en dommages-intérêts jusqu'à la première des éventualités suivante : i) jusqu'à ce que ces éléments importants soient respectés ou remplis ou ii) dix ans après la date de clôture de la transaction visant Shaw.

Examen par le CRTC des services de télécommunications filaires de gros

Le 8 mars 2023, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a publié l'Avis de consultation de télécom (CRTC 2023-56) afin d'indiquer qu'il tiendra une audience afin d'examiner son cadre actuel des services d'accès haute vitesse (AHV) de gros compte tenu des conditions changeantes du marché, des défis considérables dans la mise en œuvre du cadre et de l'importance pour la population canadienne d'avoir plus de choix et des services plus abordables. Le CRTC a sollicité des observations à l'égard de plusieurs questions, y compris sur ses avis préliminaires selon lesquels i) la fourniture de services AHV de gros groupés devrait être obligatoire; ii) l'accès aux installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés (FTTP) devrait être offert pour ces services; et iii) la fourniture d'installations FTTP au moyen des services AHV de gros groupés devrait être obligatoire temporairement et de manière accélérée, jusqu'à ce que le CRTC parvienne à tirer une conclusion à savoir si un tel accès doit être offert indéfiniment.

Consultation d'ISDE Canada concernant les services sans fil au sein du réseau de métro de la TTC

Le 24 juillet 2023, ISDE Canada a lancé une *Consultation sur les conditions de licence concernant la prestation de services au sein du réseau de métro de la Commission de transport de Toronto (« TTC »)*. ISDE Canada propose d'instaurer des conditions de licence du spectre supplémentaires concernant la prestation de services dans les stations et les tunnels du métro exploités par la TTC. Entre autres choses, ISDE Canada sollicite des commentaires sur un processus permettant aux titulaires de licences de parvenir à des accords commerciaux ou arbitraux concernant l'accès, ainsi que sur le moment de prestation des services sans fil dans le réseau de métro de la TTC. Les commentaires initiaux sont attendus pour le 8 août 2023, les commentaires en réponse étant attendus 15 jours après la publication des commentaires initiaux, à la suite de quoi ISDE Canada rendra sa décision.

Décision du CRTC sur l'arbitrage de l'offre finale entre Rogers et Québecor concernant les tarifs d'accès des ERMV

Dans la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2021-130 - Examen des services sans fil mobiles*, le CRTC exige que les grandes entreprises nationales, y compris Rogers, fournissent un service pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») aux entreprises régionales qui disposent de licences d'utilisation du spectre mobile. Aux termes de la politique, si les parties ne parviennent pas à convenir de taux commerciaux, l'une ou l'autre des parties peut soumettre le différend au CRTC pour un arbitrage sur l'offre finale. Étant donné que Rogers et Québecor n'ont pu convenir d'un accord, la question a été soumise au CRTC. Le 24 juillet 2023, CRTC a accepté l'offre de Québecor et a demandé aux parties de conclure un accord d'accès pour les ERMV conforme à cette offre. Nous examinons les répercussions de cette décision.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2022 pour une analyse des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos activités et nos résultats financiers au 9 mars 2023, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent communiqué. Une mise à jour et un complément de ces risques et incertitudes sont présentés ci-après.

Transaction visant Shaw

Du fait de la transaction visant Shaw, nous sommes exposés à un certain nombre de risques additionnels, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Rogers. Certains de ces risques sont présentés dans notre rapport de gestion annuel de 2022. Une mise à jour de ces risques et des ajouts à ceux-ci sont présentés ci-dessous.

Nous pourrions être incapables de réaliser les synergies et les autres avantages attendus de la transaction visant Shaw
La réalisation des avantages devant découler de la transaction visant Shaw dépend de notre capacité à regrouper et à intégrer les entreprises, les activités et le personnel de Shaw de manière à favoriser les occasions de croissance, à réaliser les économies de coûts prévues et à dégager une croissance des produits sans nuire aux activités courantes de la société issue du regroupement. Même si nous parvenons à intégrer les activités de Shaw, il se peut que les avantages attendus de la transaction visant Shaw ne se concrétisent pas pleinement ou prennent plus de temps que prévu à se réaliser.

Le processus d'intégration pourrait entraîner la perte de membres du personnel clés, la résiliation ou la modification de relations ou de contrats significatifs existants, la perturbation des activités courantes, ou encore des incohérences dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques. Il pourrait y avoir d'éventuels passifs inconnus et charges inattendues associés à la transaction visant Shaw qui n'ont pas été découverts dans le cadre du contrôle préalable. La coordination de certains aspects des activités et du personnel de Rogers et de Shaw posera des défis complexes touchant l'exploitation, la technologie et le personnel. En plus des activités courantes de Rogers, la direction devra se concentrer sur l'intégration des activités de Shaw.

Vidéotron ltée

Le 3 avril 2023, Rogers et Vidéotron ont réglé le litige survenu le 29 octobre 2021, lorsque Vidéotron a déposé une poursuite contre Rogers auprès de la Cour supérieure du Québec relativement à l'entente conclue entre les parties en 2013 pour le développement et l'exploitation d'un réseau LTE commun dans la province de Québec. Dans sa poursuite, Vidéotron alléguait que Rogers n'avait pas respecté ses obligations contractuelles en développant son propre réseau sur le territoire visé et elle exigeait des dommages-intérêts de 850 millions de dollars. Rogers s'engage toujours à servir ses clients au moyen d'investissements continus dans le réseau commun.

Panne de réseau de juillet 2022

À la suite de la panne de réseau survenue le 8 juillet 2022, quatre demandes au total ont été déposées à la Cour supérieure du Québec pour obtenir l'autorisation d'intenter une action collective contre Rogers relativement à cette panne de réseau. L'une de ces demandes a été ultérieurement retirée et une autre a depuis été suspendue. Chacune des deux demandes restantes vise à intenter une action collective au nom de toutes les personnes au Québec qui, entre autres, ont subi une interruption de service sans fil ou filaire à la suite de la panne ou ont été autrement touchées par celle-ci. Chacune des demandes restantes réclame également divers dommages, y compris, entre autres, des dommages contractuels, des dommages pour perte de profits et des dommages punitifs. Le 22 juin 2023, une audience portant sur la distribution a eu lieu en lien avec les deux demandes restantes. Nous nous attendons à ce qu'une décision identifiant le représentant des demandeurs soit rendue plus tard cette année.

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la probabilité de succès de ces demandes, ni de prédire l'ampleur de toute responsabilité que nous pourrions encourir en vertu des réclamations sous-jacentes à ces demandes ou de toute réclamation correspondante ou similaire qui pourrait être présentée contre nous à l'avenir. Par conséquent, nous n'avons pas comptabilisé de passif pour cette éventualité. Si elles aboutissent, l'une ou l'autre de ces réclamations pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers ou notre situation financière. Il est également possible que des plaintes similaires ou correspondantes soient déposées dans d'autres juridictions.

Technologie

Satellite

Les activités acquises de Shaw utilisent trois satellites (Anik F2, Anik F3 et Anik G1) appartenant à Télésat pour fournir des services par satellite aux clients. Télésat a dévoilé publiquement l'existence d'anomalies touchant deux des quatre propulseurs utilisés pour le maintien en position d'Anik F2. Les clients en région éloignée ont commencé à subir des interruptions de service périodiques et les estimations de capacité de survie globale ont été revues à la baisse.

Pour assurer la continuité du service, des solutions de rechange ont été mises en place par Télésat et Rogers. Pour atténuer encore plus le risque, nous avons accéléré notre plan de déploiement des boîtes numériques afin que les services touchés ne dépendent plus des satellites Anik F2 et Anik G1. Il se pourrait que ces solutions de rechange et stratégies d'atténuation des risques ne permettent pas d'atténuer complètement les anomalies présentes et futures ou les pannes des satellites.

Ces anomalies, et toute anomalie future ou toute panne de satellite, pourraient nuire à notre service à la clientèle et aux relations avec nos clients et avoir une incidence défavorable significative notre réputation, nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers.

Nous n'avons pas d'assurance qui couvre les satellites Anik F2, Anik F3 et Anik G1, dont une assurance en cas d'interruption des activités, qui couvrirait la perte d'utilisation d'un ou de plusieurs transpondeurs sur les satellites.

La connectivité Internet fournie en régions rurales par de nouveaux arrivants sur le marché tirant parti de la technologie de satellite en orbite basse, ou l'expansion de l'infrastructure à large bande ou sans fil par des fournisseurs bien établis, pourrait aussi entraîner une baisse du nombre d'abonnements parmi les clients des services par satellite.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2022 et le présent communiqué. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs, dont certains sont des mesures financières complémentaires (voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières »), ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés;
 - le nombre d'abonnés de Sans-fil;
 - le nombre d'abonnés de Cable;
 - le nombre de foyers branchés (Cable);
- le taux d'attrition des abonnés de Sans-fil;
- les produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile;
- les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable;
- les relations clients de Cable;
- la pénétration du marché de Cable;
- l'intensité du capital;
- le total des produits tirés des services.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Rapprochement du BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net	109	409	620	801
Ajouter :				
Charge d'impôt sur le résultat	27	135	212	288
Charges financières	583	357	879	615
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 158	638	1 789	1 284
BAIIA	1 877	1 539	3 500	2 988
Ajouter (déduire) :				
Autres produits	(18)	(18)	(45)	(24)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	331	71	386	167
BAIIA ajusté	2 190	1 592	3 841	3 131

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net	109	409	620	801
Ajouter (déduire) :				
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	331	71	386	167
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à l'écart d'évaluation des immobilisations en lien avec la transaction visant Shaw ¹	252	–	252	–
Incidence fiscale de l'élément susmentionné	(148)	(17)	(161)	(43)
Résultat net ajusté	544	463	1 097	925

¹ Le résultat net ajusté comprend l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles acquises de Shaw sur la base du coût historique et des méthodes de Shaw relatives à l'amortissement. Par conséquent, il exclut les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à l'écart d'évaluation constaté à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles en lien avec la transaction visant Shaw.

Rapprochement du BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2023
BAIIA ajusté des 12 derniers mois	7 103
Ajouter (déduire) :	
BAIIA ajusté des activités acquises de Shaw de juillet 2022 à mars 2023	1 547
BAIIA ajusté des 12 derniers mois pro forma	8 650

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en million de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 635	1 319	2 088	2 132
Ajouter (déduire):				
Dépenses d'investissement	(1 079)	(778)	(1 971)	(1 427)
Intérêts sur les emprunts, montant net, et intérêts inscrits à l'actif	(510)	(325)	(749)	(560)
Intérêts payés, montant net	489	227	812	441
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres	331	71	386	167
Amortissement des droits de diffusion	(26)	(19)	(44)	(39)
Variation de la valeur nette des actifs et passifs	(261)	(216)	443	105
Autres ajustements ¹	(103)	65	(119)	40
Flux de trésorerie disponibles	476	344	846	859

¹ Correspondent aux cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges, aux flux de trésorerie liés aux autres activités opérationnelles et aux autres (produits) charges figurant dans nos états financiers.

Rapprochement de la dette nette ajustée

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au	Au
	30 juin	31 décembre
	2023	2022
Partie courante de la dette à long terme	2 725	1 828
Dette à long terme	38 411	29 905
Coûts de transaction et escomptes différés	1 084	1 122
	42 220	32 855
Ajouter (déduire) :		
Ajustement de la dette libellée en dollars américains en fonction du cours couvert ²	(1 140)	(1 927)
Ajustement lié aux billets subordonnés ¹	(1 497)	(1 508)
Emprunts à court terme	2 583	2 985
Partie courante des obligations locatives	448	362
Obligations locatives	2 019	1 666
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(359)	(463)
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions ³	-	(12 837)
Dette nette ajustée ^{1,4}	44 274	21 133

¹ Avec prise d'effet au cours du trimestre, nous avons modifié notre calcul de la dette nette ajustée afin d'inclure notre dette libellée en dollars américains en fonction du taux de change couvert. Notre dette libellée en dollars américains est couverte à 100 % et nous sommes d'avis que cette présentation est plus représentative des obligations économiques liées à cette dette. Auparavant, notre calcul de la dette nette ajustée incluait la juste valeur de marché actuelle des actifs nets au titre des dérivés liés à la dette.

² Dans le calcul de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement, nous estimons qu'il est approprié d'ajuster 50 % de la valeur de nos billets subordonnés, car cette méthode prend en compte certaines circonstances relatives à la priorité de paiement et les agences de notation l'emploient couramment pour évaluer le niveau d'endettement.

³ Dans le calcul de la dette nette ajustée avant la clôture de la transaction visant Shaw, nous avons déduit notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie soumis à des restrictions puisque ces fonds avaient été mobilisés dans le seul but de financer une partie de la contrepartie en trésorerie de la transaction visant Shaw ou, si la transaction visant Shaw n'était pas menée à terme, les fonds seraient affectés au remboursement des billets de premier rang qui s'appliquent, exclusion faite des primes. Par conséquent, nous estimons que le fait de n'inclure que les billets de premier rang sous-jacents ne serait pas représentatif de notre calcul de la dette nette ajustée avant la réalisation de la transaction visant Shaw ou le remboursement des billets de premier rang.

⁴ La dette nette ajustée est une mesure de la gestion du capital. Il ne s'agit pas d'une mesure financière ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elle ne puisse pas être comparée à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, disponible au www.sedarplus.ca, pour en savoir plus sur cette mesure.

Rogers Communications Inc.

États consolidés résumés intermédiaires du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits	5 046	3 868	8 881	7 487
Charges opérationnelles				
Coûts opérationnels	2 856	2 276	5 040	4 356
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 158	638	1 789	1 284
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	331	71	386	167
Charges financières	583	357	879	615
Autres produits	(18)	(18)	(45)	(24)
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	136	544	832	1 089
Charge d'impôt sur le résultat	27	135	212	288
Bénéfice net de la période	109	409	620	801
Bénéfice par action				
De base	0,21 \$	0,81 \$	1,20 \$	1,59 \$
Dilué	0,20 \$	0,76 \$	1,19 \$	1,57 \$

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière**

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359	463
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	–	12 837
Débiteurs	4 290	4 184
Stocks	545	438
Partie courante des actifs sur contrat	160	111
Autres actifs courants	1 008	561
Partie courante des instruments dérivés	359	689
Total des actifs courants	6 721	19 283
Immobilisations corporelles	23 693	15 574
Immobilisations incorporelles	18 433	12 251
Placements	2 111	2 088
Instruments dérivés	698	861
Créances liées au financement	885	886
Autres actifs à long terme	794	681
Goodwill	16 404	4 031
Total des actifs	69 739	55 655
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	2 583	2 985
Créditeurs et charges à payer	3 550	3 722
Autres passifs courants	347	252
Passifs sur contrat	655	400
Partie courante de la dette à long terme	2 725	1 828
Partie courante des obligations locatives	448	362
Total des passifs courants	10 308	9 549
Provisions	58	53
Dette à long terme	38 411	29 905
Obligations locatives	2 019	1 666
Autres passifs à long terme	1 463	738
Passifs d'impôt différé	5 918	3 652
Total des passifs	58 177	45 563
Capitaux propres	11 562	10 092
Total des passifs et des capitaux propres	69 739	55 655

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Activités opérationnelles				
Bénéfice net de la période	109	409	620	801
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 158	638	1 789	1 284
Amortissement des droits de diffusion	26	19	44	39
Charges financières	583	357	879	615
Charge d'impôt sur le résultat	27	135	212	288
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges	6	(69)	4	(63)
Autres	79	(14)	70	(1)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant la variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	1 988	1 475	3 618	2 963
Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation	261	216	(443)	(105)
Impôt sur le résultat payé	(125)	(145)	(275)	(285)
Intérêts payés	(489)	(227)	(812)	(441)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 635	1 319	2 088	2 132
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	(1 079)	(778)	(1 971)	(1 427)
Entrées de droits de diffusion	(12)	(10)	(37)	(22)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles	9	76	(29)	(96)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	(17 001)	–	(17 001)	(9)
Autres	3	49	12	61
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(18 080)	(663)	(19 026)	(1 493)
Activités de financement				
Produit reçu (remboursement) sur les emprunts à court terme, montant net	(1 931)	108	(589)	611
Émissions de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	5 788	(600)	5 400	12 711
(Paiements versés) produit reçu au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	(106)	20	121	(54)
Coûts de transaction engagés	(1)	–	(265)	(169)
Paiements du principal des obligations locatives	(84)	(76)	(165)	(153)
Dividendes payés	(252)	(252)	(505)	(504)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	3 414	(800)	3 997	12 442
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	(13 031)	(144)	(12 941)	13 081
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à l'ouverture de la période	13 390	13 940	13 300	715
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à la clôture de la période	359	13 796	359	13 796
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359	665	359	665
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	–	13 131	–	13 131
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à la clôture de la période	359	13 796	359	13 796

À propos des énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent communiqué. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les énoncés prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent communiqué.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continus;
- le ratio d'endettement de la Société;
- les avantages attendus de la transaction visant Shaw, notamment les synergies issues du regroupement, opérationnelles, d'échelle et autres, et le moment de leur réalisation;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les informations et énoncés figurant à la rubrique « Objectifs financiers » ayant trait à nos objectifs consolidés pour 2023 en matière de total des produits tirés des services, de BAIIA ajusté, de dépenses d'investissement et de flux de trésorerie disponibles, qui ont été mis à jour le 26 juillet 2023.

Hypothèses clés qui sous-tendent nos prévisions pour l'exercice 2023 au complet

Nos fourchettes prévisionnelles pour 2023 présentées à la rubrique « Objectifs financiers » sont fondées sur de nombreuses hypothèses, notamment les hypothèses importantes ci-dessous relatives à l'ensemble de l'exercice 2023 :

- l'intensité de la concurrence se maintiendra dans tous les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités, aux niveaux observés en 2022;
- nous continuerons à investir des montants similaires à ceux d'avant la transaction visant Shaw afin d'offrir de meilleurs services à plus de Canadiens;
- les synergies de coûts, les gains d'efficacité opérationnelle et autres avantages attendus de la transaction visant Shaw seront réalisés;
- aucun nouveau développement important au chapitre de la réglementation ou de la législation ni aucun autre changement de la conjoncture ou d'ordre macroéconomique dans l'environnement concurrentiel n'aura de répercussion sur nos activités;
- les clients de Sans-fil continueront d'acquérir des téléphones intelligents à valeur élevée ou de mettre leurs téléphones à niveau au même rythme en 2023 qu'en 2022;
- la pénétration globale du marché sans fil au Canada croîtra en 2023 au même rythme qu'en 2022;
- la croissance sous-jacente de l'immigration au Canada restera forte;
- la croissance du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet se poursuivra ou s'accélénera;
- le nombre d'abonnés aux services vidéo baissera, compte tenu de la migration des abonnés de nos anciens produits télévisuels aux produits télévisuels de Télé Élan, alors que les services de diffusion en continu par abonnement et d'autres fournisseurs de services par contournement continuent de croître en popularité;
- dans le secteur Media, la croissance des activités liées aux sports et la stabilité relative d'autres activités traditionnelles se poursuivront;
- il n'y aura aucun arrêt de travail ni aucune annulation d'importance lié aux événements sportifs;

- en ce qui concerne les dépenses d'investissement :
 - nous continuerons d'investir pour que nous ayons des réseaux concurrentiels au moyen i) de l'expansion de notre réseau sans fil 5G et ii) de la mise à niveau de notre réseau hybride fibre optique-câble coaxial, ce qui nous permettra de réduire le nombre de foyers branchés par nœud, d'utiliser les technologies les plus récentes et d'offrir une expérience encore plus fiable à la clientèle;
 - nous continuerons d'engager des dépenses relativement à notre plan d'action visant le service résidentiel en 2023 et nous ferons avancer les projets d'expansion de notre territoire de desserte;
- une tranche importante de nos dépenses de 2023 libellées en dollars américains restera couverte à un taux de change moyen de 1,25 \$/1 \$ US;
- les taux d'intérêt clés resteront relativement stables pendant tout l'exercice 2023;
- nous conserverons notre cote de crédit de premier ordre.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur diverses estimations, attentes et hypothèses et d'autres facteurs, notamment les suivants :

- la conjoncture générale de l'économie et du secteur;
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;
- le déploiement de la technologie et des réseaux;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur.

À moins d'indication contraire, le présent communiqué et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, opérations de monétisation, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique, le contexte géopolitique et d'autres situations qui influent sur l'activité commerciale;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information ou des communications;
- les arrêts de travail et les annulations liés aux événements sportifs et les conflits de travail;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- des menaces extérieures, telles que des épidémies, des pandémies et d'autres crises sanitaires, des catastrophes naturelles, les effets des changements climatiques, et des cyberattaques;
- si nous mettions certains actifs en vente, nous pourrions ne pas être en mesure de tirer le produit attendu de la vente de ces actifs et la vente pourrait ne pas avoir lieu dans les délais prévus ou ne pas avoir lieu du tout;
- les risques liés à la transaction visant Shaw ou à la transaction visant Freedom, y compris ce qui suit :
 - nous pourrions ne pas arriver à réaliser les synergies de coûts, les gains d'efficacité opérationnelle et les autres avantages attendus de la transaction visant Shaw, ou à les réaliser dans les délais prévus;
 - l'intégration des entreprises et des activités de Rogers et de Shaw pourrait être plus difficile, plus longue ou plus coûteuse que prévu;
 - les charges opérationnelles, la perte de clients et les perturbations des activités (y compris, sans s'y limiter, la difficulté de maintenir de bonnes relations avec les employés, la clientèle ou les fournisseurs) pourraient être plus importantes que prévu;
 - les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable;
 - les autres risques énoncés dans les rubriques « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société » de notre rapport de gestion annuel de 2022 et « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » du présent communiqué.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent communiqué sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, de ses activités d'exploitation, ainsi que de sa performance et de sa situation financières, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent communiqué, ainsi que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Questions environnementales, sociales et de gouvernance » de notre rapport de gestion annuel de 2022, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web sedarplus.ca et sec.gov. L'information obtenue sur les sites Web sedarplus.ca, sec.gov, notre site Web ou tout autre site Web mentionné dans le présent communiqué, ou liée à ces sites, ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

###